

Page 9

acc. receipt. le 6 Oct. 1894.

Légation de Suisse
en
France

Paris le 3 Octobre 1894



XVVI A. Cassini par cassette le 5 Oct. 94
11^h 3/4

2/94

Monsieur le Conseiller fédéral

Le personnel politique ne me paraît pas rentré à Paris. Le Président de la République revient ce soir. Le Président de la Chambre est revenu hier matin. Celui du Sénat, ainsi que tous les ambassadeurs, sont encore absents.

Avant de me rendre aujourd'hui à l'audience ordinaire du Ministre des Affaires Étrangères, j'ai tenu à m'orienter ^{quelque peu} en m'adressant à M. Burdeau Président de la Chambre, qui est un ami sûr.

M. Burdeau, dont la santé était si ébranlée qu'au lendemain de l'arrièvement de M. Casimir - Serier il a absolument dû décliner la présidence du Conseil,

Au Département fédéral
des Affaires Étrangères
à Berne



2

Paris le 3 Oct 1878

a tout à fait bonne mine ; il s'est caché tout
l'été dans un coin perdu du Département de l'Isère
Pour le moment c'est une véritable résurrection et je
désire pour la France qu'il ne survienne pas de
rechute.

[M. Burdeau, après avoir reconnu que le
Ministère Dupuy avait été très discuté à la fin
de juillet pendant les débats de la loi sur les
anarchistes et probablement sauvé par l'intervention
de M. Casimir Perier qui couronna un Dimanche
matin les Ministres et obtint d'eux de s'appuyer
à tout nouvel amendement, a émis l'opinion, qu'à
l'heure actuelle et d'après les bruits qui lui venaient,
il y avait des chances sérieuses pour que M. Dupuy
et son Ministère réussissent à doubler le cap du
budget, c'est à dire à vivre jusqu'au delà du
1^{er} Janvier. Si il fallait parier, M. Burdeau parierait

dans ce sens, bien que, selon lui, M. Dupuy commette
 à la tribune des fautes de langage & laisse échapper
 parfois des paroles si impudentes que cela équivaut
 à des fautes politiques.]
 J'ai demandé au Président, en présence de la
 presse formée par lui, si, dans le cas d'un accident
 quel paraît considérer comme possible, M. Hanotaux
 occuperait le portefeuille des Affaires Etrangères dans le
 nouveau Ministère. Quelqu'un (je ne crois pas me
 tromper si, en creusant mes souvenirs, ce quelqu'un
 n'était pas M. Hanotaux lui-même), m'a donné
 à entendre que M. Serier avait recommandé,
 lorsqu'il a quitté le quai d'Orsay et la Présidence
 du Conseil M. Hanotaux au nouveau président,
 M. Dupuy, pour le portefeuille des Affaires Etrangères
 M. Burdeau a hésité, puis a fini, après
 réflexion et après un temps d'arrêt, par répondre:

4

" Si le futur Président du Conseil tient
 absolument à conserver M. Hanotaux, il sera
 conservé, mais je puis vous dire, dans la plus grande
confiance, que j'ai des motifs personnels de penser
 que si il reste au Quai d'Orsay, ce n'est pas M. Serier
 qui l'y maintiendra de son chef. Il est inexact
 que M. Serier ait demandé à M. Dupuy sa
 nomination et je sais qu'il y a eu des froissements
 entre M. Hanotaux et l'Élysée depuis que M.
 Serier y est. Les rapports de M. Serier et de M.
 Hanotaux ont été bons lorsque le premier dirigeait
 les affaires étrangères, mais ce n'était pas un
 culte. D'autre part M. Hanotaux n'a pas de
 racines dans le Parlement ni dans le pays et
 ce qu'il vise ce n'est pas de rester Ministre."

M. le Président de la Chambre, qui, en sa
 qualité de Lyonnais est un partisan convaincu des
 traités de commerce, et qui, en sa qualité d'ami d'enfance

5

de notre pays, est un partisan déclaré de l'amélioration des rapports économiques entre les deux nations, qui a dit ensuite qu'il avait suivi de près ce qui s'était passé à Mâcon. Il est d'avis que les adversaires de M. Melini gagnent incontestablement du terrain en France; que la réaction en faveur des idées libérales marche certainement plus vite qu'il n'eût jamais osé l'espérer il y a deux ans; que l'agitation dans la partie viticole de la Bourgogne est sérieuse et sincère mais qu'elle est encore très locale; que la manifestation des Chambres syndicales lyonnaises est un grand pas et aura du retentissement (Voir les journaux d'hier), mais que M. Melini est encore le maître de la situation au Parlement. Si la Suisse veut transiger, la transaction ne pourra donc être que très modeste. Après quelques phrases entortillées sur la manifestation de Mâcon, M. Burdeau s'est interrompu: "Non, de vous à moi il ne faut pas de

6

" phrases ; je ne dois pas Vous cacher que le discours
 " de M. Droz à Mâcon risque de froisser notre
 " vanité nationale ; cela sera exploité encore plus
 " que jus qu'à présent. Je pense bien que si M. Droz
 " a parlé comme il l'a fait c'est que l'opinion dans
 " votre pays l'exigeait, et si, comme je le pense, tel
 " est le cas, il eût mieux valu ne pas aller. J'ai
 " beaucoup d'amis en Suisse ; je les vois ou ils m'écrivent ;
 " je sais par eux qu'il se fait une réelle et lente désaffection
 " chez Vous à notre égard, non pas chez les hommes
 " à longue vue mais dans la foule. Je vois bien ce qui
 " se passe en Italie où j'espérais que nous
 " conserverions toujours des sympathies en Piemont et
 " dans le Milanais et où elles ont disparu. Je vois
 " venir cela chez Vous et c'est ce côté politique que notre
 " Gouvernement devrait ne pas tarder à comprendre pour
 " imposer une transaction à notre Parlement — si Vous

7

" êtes disposés à transiger à des conditions très
 " modestes. Si Vous demandez autant qu'en 1892
 " la Chambre sera convaincue non sans raison
 " que c'est le commencement de la fin du tarif
 " Méline et dans ce cas la défaite est certaine avec
 " le tempérament actuel du Parlement.

En sortant de la Présidence de la Chambre des
 Députés je me suis rendu au Ministère des Affaires
 Etrangères où j'ai fait ma visite de rentrée à M.
 Hanotaux.

Le Ministre, que j'ai naturellement interrogé
 sur la question qui émeut en ce moment au plus
 haut degré les cercles parisiens, à savoir la santé de
l'empereur de Russie, m'a dit qu'il était impossible
 d'obtenir des renseignements certains sur la nature de

la maladie; chez les empereurs comme chez les particuliers, les médecins ne doivent rien dire, la famille ne veut rien dire et les voisins ne savent rien de précis. Si c'est le mal de Bright, la situation est extrêmement grave; si c'est la diabète on peut vivre fort longtemps avec des soins intelligents.

Quant à la situation anglo-française, le bruit que la presse mène à ce sujet et qui ferait croire à l'imminence de graves événements, ne repose absolument sur rien. Il ne s'est rien produit de nouveau depuis le mois de Juillet, il y a des foules de questions, dans le monde entier, entre la France et l'Angleterne; on les étudie; on les discute; on en règle une de temps à autre; on en a réglé une en deux petites cet été; Lord Dufferin ne venait pas à Paris avant la fin d'Octobre;

" à chaque jour suffit sa peine ; les événements n'ont
 " pas manqué et ils avec les affaires du Maroc et
 " la guerre sino-japonaise. Vous êtes heureux en
 " Suisse de ne pas avoir de consulat à Fez en de
 " question d'Extrême-Orient. C'est à peine si
 " j'ai pu me saurer à Vichy pendant quinze jours
 " pour une cure indispensable, sans avoir une minute
 " pour mes travaux historiques.]

Le Ministre m'en ensuite questionné sur
 l'impression que je rapportais de Suisse au sujet
 de la situation commerciale des deux pays.

J'ai répondu que j'avais eu l'honneur de
 vous rapporter la conversation que nous avions eue, M.
 Hanotaux et moi, chez M. Casimir Deries, au
 commencement de juillet et j'ai ajouté que certaines
 objections avaient été formulées. C'est ainsi qu'on

ni avait paru désirer quelque chose de plus
 officiel, de plus solennel qu'une simple conversation
 de manière à éviter l'apparence de secret, puisqu'il
 faudra bien en venir à rendre publique l'existence
 de négociations. A cet égard M. Hanot aux
 incline à penser que cette publicité serait une
 faute; si en négocie et si en aboutit, il faut
 se présenter avec un fait accompli et ce serait une
 erreur d'augmenter d'avance, pendant les
 négociations, les intérêts hostiles et les
 intransigeances qui existent en France, de
 provoquer au cours des pourparlers, des
 interpellations auxquelles on ne pourrait pas
 répondre; il ne semble pas nécessaire d'emboucher
 dès le début la grande trompette.
 Une autre objection que j'ai rencontrée
 ni a paru porter sur le lieu des négociations,

ai-je ajouté. On m'a paru désirer plutôt à
 Berne que l'en négociât à Paris; cependant, à
 la fin de mon séjour en Suisse, on m'a semblé
 mettre moins d'importance à ce point. M. Hanotaux
 a répété alors ce qu'il avait déjà dit le 4
 juillet à savoir qu'en donnant la préférence à
 Berne, il avait eu l'intention d'être agréable
 au conseil fédéral puisque, devant l'opinion
 publique, c'était la France qui venait en
 Suisse; en outre ses occupations l'empêchant
 ici de s'occuper avec beaucoup de suite des détails
 et il est obligé d'avouer un secret public, à savoir
 que le ministre actuel du commerce M. Lortie
 ne lui serait pas d'un grand secours, attendu
 qu'il est notoire que cet honorable sénateur n'a
 pas les compétences ni les capacités de M. Jules Roche,
 enfin comme c'est sur le Parlement français

N
 qu'il faut agir, plus que sur l'opinion en Suisse, la
 signature de M. Barrière ferait bien à Paris; cependant,
 a dit en terminant M. Hanotaux, je ne fais nullement
 une grosse affaire de cette question de lieu et si votre
 Gouvernement tenait décidément à Paris, je m'y
 prêterais sans hésiter.

M. Hanotaux a continué en disant qu'à ses
 yeux il fallait surtout se placer au point de vue
 pratique, à ce qui était actuellement possible et
 faisable, et qu'il pourrait me déclarer catégoriquement
 que si, après discussion, il mettait son nom en celui
 du représentant de la France à Berne au pied d'un
 arrangement au sous, cet arrangement serait
 ratifié par le Parlement français en son lieu
 Hanotaux s'en allait. « Cela m'est parfaitement
 égal de rester Ministre des Affaires Etrangères ou
 non; je ne veux pas jeter la pierre à M. Ribot qui

„était en même temps Président du Conseil et qui a
„pu avoir à tenir compte d'autres considérations,
„mais pour ma part, si nous arrivons à une
„transaction que j'accepte, elle sera ratifiée ou je
„resterais sur le carreau.”

J'ai alors fait observer qu'on avait reproché autrefois à M. Jules Roche d'avoir cherché, en s'entendant avec nous, une occasion de faire une belle sortie du Ministère. M. Hanotaux m'a alors interrompu en disant „Mais je ne tiens pas du tout à sortir du Ministère” ce qui est peut être en contradiction avec ce qu'il venait de dire peu d'instants auparavant. Il a continué comme suit : „Tout cela sont des préliminaires, nous nous reverrons.” De mon côté j'en ai pas insisté, car je tenais d'une part à pouvoir recevoir vos impressions, et d'autre part

14

à ne pas qui avancer tant que nous sommes
 en présence du Bentzoug. M. Hanataux
 estime d'ailleurs que la réunion de Mâcon a été
 très utile. Il ne faut pas selon lui en exagérer
 l'importance, car pour le moment cette importance
 est tout à fait locale, mais la réunion de
 Mâcon a attiré l'attention sur un état de choses
 qui il est désirable de voir prendre fin. Le
 Ministre qui a dit avoir été préalablement
 consulté par les organisateurs français, les avait
 vivement encouragés, et il estime, ce sont ses
 propres paroles, "que les résultats sont excellents
 " à tous égards pour le Gouvernement et pour tous
 " ceux qui désirent avec lui un rapprochement
 " franco suisse "

Au moment où je prenais congé, le Ministre

mi a dit " Et les Zônes! " J'ai répondu que
 j'avais également en l'honneur de Venir en entretien
 avec plusieurs personnages très dans la matière
 chez nous ; qui en ont fait mention divers projets
(N.B. Sur la base de l'arr. féd. du 9 mai 1893. E.D.)
 fort intéressants en vue et assurer le bénéfice des
 crédits aux véritables exportateurs des Zônes et que je
 ne désespérais nullement, lorsque cette étude
 serait terminée, de voir enfin l'état de choses actuel
 s'améliorer d'une façon ou d'une autre au profit
 des véritables intéressés " Je le désire bien vivement,
 " cela serait une bonne détente, " (*) et nous en sommes
 restés là. (*) a répliqué M. Hanotaux.

Agrées, Messieurs le Consul fédéral, les
 assurances de ma haute considération

Le Ministre de Suisse.

Dardy

P.S. J'ai dit à M. Hanotaux que lors de mes cinq ou
 six visites à Berne. M. Barrière n'était pas dans cette

